Négociations Annuelles Obligatoires

26 mars 2019 – 11h45

La Direction a engagé cette 2ème journée de négociation en précisant qu'elle souhaitait :

- ne pas faire de petits pas mais avancer de manière significative ;
- préserver une répartition différente par collège ;
- attribuer une augmentation générale pour les ouvriers du montant de l'inflation ;
- attribuer un budget significatif pour les augmentations individuelles.

2èmes propositions de la Direction

1er collège (coeff 170 à 255)

- Augmentation générale de 1,6 % au 1er avril,
- Budget de 0,4 % pour augmentations individuelles en juillet, avec 20 € mini

2ème collège (coeff 270 à 305)

- Augmentation générale de 1,2 % au 1er avril,
- Budget de 0,8 % pour augmentations individuelles en juillet

3ème collège (coeff 335 à 365 + cadres)

- Budget de 2 % pour augmentations individuelles en juillet

Complémentaire

- 0,1 % pour l'égalité professionnelle, changement de statut ou de coefficient ;
- Revalorisation des primes de 2 % ;
- GPEC : engagement de la poursuite du travail en cours
- Ouverture de négociations sur la réserve spéciale de participation ;
- Ouverture de négociations sur le « Home office ».

Le SNI-UNSA s'est fermement opposé au principe de répartition des budgets par collège et maintient sa demande de répartition cadres et non cadres.

Il est inacceptable de pénaliser les salariés avec une augmentation générale si faible, qui ne permet même pas, pour beaucoup de salariés, de compenser l'augmentation du coût de la vie en 2018.

Nous avons demandé à la Direction de tenir compte des arguments que nous avons mis en évidence, notamment de l'implication des salariés qui a permis de faire au moins 6% de réductions des coûts pour l'entreprise l'an passé, alors que la baisse d'activité sur Bourbon-Lancy nécessitait des efforts importants pour y parvenir.

Nous demandons également de revaloriser les budgets permettant aux salariés d'obtenir une augmentation individuelle ou un changement de coefficient, reconnaissance tant attendue par une forte majorité.

Après une suspension de séance, la Direction a indiqué qu'après avoir entendu nos arguments, il lui fallait plus de temps pour revoir sa proposition.

Reprise des discussions à 14h00.